



# UN PROGRAMME DE TRAVAIL ÉLABORÉ SELON 3 AXES STRATÉGIQUES

ANTICIPATION DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES, DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

## Veille conjoncturelle : bilan de l'année 2014 et un focus sur le secteur des services aux entreprises du bassin d'emploi de Rennes

La cellule de veille conjoncturelle du CODESPAR est une instance de veille locale sur les questions d'économie, d'emploi, de compétences et un lieu d'échange entre experts. C'est aussi un outil de production au travers de la note de conjoncture qu'elle fait paraître. En 2015, deux notes ont ainsi été publiées.

À partir de 2016, les publications seront réalisées en synergie avec l'Observatoire économique de l'AUDIAR.

**Partenariat :** MEIF  
**Pilotes du groupe-projet :** Hervé Le Jeune, Union des Entreprises 35 et Patrick Soutler, CGT  
**Appui technique :** Sébastien Gilbert, CODESPAR

## Une note de conjoncture générale : « Bilan 2014 et perspectives 2015 »

Cette note reprend l'essentiel des indicateurs conjoncturels du bassin d'emploi de Rennes.

## Un focus sur le secteur des services aux entreprises du bassin d'emploi de Rennes

Les services aux entreprises représentent des gisements d'emplois conséquents sur le territoire et offrent des opportunités de développement intéressantes. Huit secteurs en pleine évolution ont été passés au crible : propreté/nettoyage, sécurité, recrutement et conseil RH, intérim, audit/comptabilité/droit/gestion, communication/marketing, relations clients, numérique.

Quelle est la situation conjoncturelle de chaque filière ? Quelles sont les mutations en cours et les perspectives de développement ? Quelle évolution des emplois et des compétences ? Autant de questions auxquelles la note apporte des réponses.

Menée en partenariat avec la MEIF\*, cette note constitue une contribution pour L'Exploratoire\*\* qui présente en 2016 les métiers relatifs à la thématique « services aux entreprises ».

« La création d'une thématique « métier » à l'Exploratoire est une démarche partenariale et territoriale forte. Nous nous sommes appuyés sur le travail de veille et d'expertise du CODESPAR pour chacun des huit groupes de travail, mobilisant ainsi plus d'une quarantaine d'entreprises et acteurs économiques qui ont contribué à la réalisation des nouveaux contenus métiers de L'Exploratoire. Le diagnostic économique posé sur les secteurs liés aux services aux entreprises a permis la création de deux interfaces ludiques et tactiles : les métiers liés au conseil et à l'ingénierie et les métiers liés aux fonctions supports. Ces contenus donneront lieu à de nombreuses rencontres métiers tout au long de l'année 2016. »

Tiphaine Riou  
Responsable de L'Exploratoire

## Métiers en tension : du diagnostic à la stratégie opérationnelle

Malgré une hausse du chômage qui n'épargne pas le bassin rennais, certaines entreprises peinent paradoxalement à recruter sur certains métiers. Dans ce contexte, le CODESPAR, en partenariat avec la MEIF de Rennes, a réuni régulièrement dès janvier 2015 un groupe-projet représentant les parties prenantes des questions d'emploi afin d'identifier ces métiers en tension et les facteurs générant les difficultés de recrutement. L'enjeu : faciliter localement le rapprochement offre-demande sur ces métiers.

Le panorama des métiers a été réalisé sur six filières : industrie, machinisme agricole, bâtiment, services à la personne, hôtellerie restauration, métiers de bouche.

## Les facteurs de tension à lever

Certains métiers pâtissent d'une mauvaise image. D'autres ont des conditions de travail contraignantes ou ont peu de perspectives d'évolution professionnelle. Certaines difficultés de recrutement relèvent aussi plus spécifiquement des employeurs. Il est noté par exemple un décalage entre les compétences acquises en formation initiale par les candidats et les attentes des employeurs, ou encore un manque d'anticipation des besoins en compétences. Du côté des candidats d'autres facteurs sont pointés. Des salaires et avantages sociaux jugés insuffisants, des compétences peu transférables, des offres d'emploi peu lisibles...

L'essentiel du diagnostic se trouve dans la note « Les métiers en tension sur le bassin d'emploi de Rennes - Restitution de la phase de diagnostic » - juillet 2015

**Partenariat :** MEIF  
**Pilotes du groupe-projet :** Rémy Langlois, CCI Rennes et Gilles Morel, UDAF 35  
**Appui technique :** Sébastien Gilbert, CODESPAR et Karine Grabska, prestataire

## A LIRE AUSSI

Le diagnostic « Entreprises et emploi » sur le Pays des Vallons de Vilaine mené par les maisons de l'emploi de Rennes (MEIF), de Redon (MEDEF) et le CODESPAR.

\* Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle du bassin d'emploi de Rennes.  
\*\* Lieu de ressources et d'informations sur les métiers [www.exploratoire.com](http://www.exploratoire.com).



## Transition énergétique dans les bureaux : les acteurs du territoire mobilisés pour faciliter le passage à l'action des propriétaires

En mobilisant ses membres et les acteurs locaux et régionaux concernés, le CODESPAR invente depuis deux ans un parcours simplifié pour donner envie aux (co)propriétaires de bureau de se lancer dans des démarches « énergie ». En effet, la métropole de Rennes compte plus de 1,8 millions de m<sup>2</sup> de bureaux existants, qui représentent plus de 15 % des consommations énergétiques du territoire, et le flux de construction neuve ne représente que 1 à 2 % du parc. Il y a donc un fort enjeu autour de la rénovation du parc de bureaux sur le territoire.

## 20 mois de réflexion sur les démarches énergie dans les bureaux

Le groupe-projet a réuni progressivement un ensemble de la chaîne d'acteurs concernés, soit une quarantaine d'organismes. Ils ont collectivement construit des solutions répondant aux attentes des (co)propriétaires de bureau, de la sensibilisation à la rénovation lourde des locaux. Les travaux ont été restitués lors d'une rencontre débat le 12 novembre 2015\*.

## Un premier retour d'expérience : l'Espace Performance

A Saint-Grégoire, les quarante-huit co-propriétaires de l'îlot ouest de l'Espace Performance ont validé la réalisation de travaux de rénovation. Identifié comme site démonstrateur par le CODESPAR, le témoignage de ce centre d'affaires est source d'inspiration pour d'autres porteurs de projets.



1 PUBLICATION ET 6 FICHES PÉDAGOGIQUES POUR SE LANCER !

Pour les télécharger : [www.codespar.org/nos-publications.html](http://www.codespar.org/nos-publications.html)

\*Les vidéos de l'évènement sont en ligne : [www.codespar.org/nos-projets/climat-energie.html](http://www.codespar.org/nos-projets/climat-energie.html)

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



LES LEVIERS RESTANT À STRUCTURER : LE LEVIER PATRIMONIAL, LE FINANCEMENT, LES OFFRES DE TRAVAUX GLOBALES, L'IDENTIFICATION D'UN TIERS DE CONFIANCE.

## L'audit global, point de départ indispensable pour une démarche énergie

Les têtes de réseau participant au groupe-projet « tertiaire de bureau et énergie » se sont engagés autour de la structuration de l'audit global. Celui-ci comporte l'analyse des consommations, l'analyse du bâtiment et des propositions de scénarios cohérents.

« Aujourd'hui, on ne peut plus aborder une opération de rénovation en ayant une approche uniquement technique, ou sur les équipements ou sur l'enveloppe. Il faut avoir une approche globale du projet y compris dans ses usages. »  
Benoit Gautier  
Ordre des architectes de Bretagne

**Partenariat :** Rennes Métropole  
**Pilote du groupe-projet :** Gwénaëlle Carfantan, CCI Rennes  
**Appui technique :** Céline Rigourd, CODESPAR

## Plan de déplacements urbains de Rennes Métropole : un avis du CODESPAR en préparation

Rennes Métropole a lancé une démarche de révision de son Plan de déplacements urbains (PDU) afin d'aboutir en 2017 à un nouveau projet d'organisation des mobilités sur le territoire. En 2007, le CODESPAR s'était penché sur le PDU de Rennes Métropole et avait émis un avis favorable assorti de plusieurs préconisations d'action. La métropole a de nouveau sollicité le CODESPAR afin qu'il prépare un avis sur ce nouveau projet.

## En échangeant sur la révision du plan de déplacements urbains de Rennes Métropole, les membres du CODESPAR se sont spontanément retrouvés sur un socle commun de marqueurs à l'horizon de 2027 :

- La question des mobilités interpelle deux dimensions complémentaires des métropoles de demain : celle de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble d'une part et celle de l'attractivité et du rayonnement du territoire d'autre part.
- L'enjeu des mobilités dépasse largement les limites institutionnelles de la métropole et nécessite une coordination étroite entre un écosystème large d'acteurs (acteurs publics, acteurs privés, usagers...). Les solutions durables de mobilité passeront certainement par une gouvernance renouvelée.



« À L'HORIZON 2025, 51 % DES JEUNES DE LA GÉNÉRATION Z (18-24 ANS) ESTIMENT QUE L'OFFRE DE TRANSPORTS SERA UN FACTEUR-CLÉ DANS LE CHOIX DE LEUR LIEU DE VIE ET DE TRAVAIL. »  
Source : Étude européenne Xérox

## Calendrier

Expression du CODESPAR transmise à Rennes Métropole : mars 2016.  
Avis sur le projet : fin 2016 / début 2017.

**Partenariat :** Rennes Métropole  
**Pilotes du groupe-projet :** Patrick Rouillé, CFDT et Marc Potel, Union des Entreprises 35  
**Appui technique :** Gaëlle Chapon, CODESPAR

ET AUSSI



ENVOI D'UNE VEILLE TERRITOIRE DURABLE 2 FOIS PAR MOIS À PLUS DE 400 DESTINATAIRES

## « Vers une métropole éco-habité », le CODESPAR titre le Programme Local de l'Habitat de Rennes métropole

Le Programme Local de l'Habitat est un document stratégique de programmation en matière de logements qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat de Rennes Métropole.

Après le « choc de l'offre » avec la livraison, ces 10 dernières années, de plus de 37 500 logements, le nouveau PLH de Rennes Métropole garde pour objectif de loger tous les types de ménages quels que soient leur origine, leur âge, leurs moyens... Pour le construire, la collectivité a souhaité associer les acteurs locaux membres du CODESPAR à son élaboration pour bénéficier de leur expertise de terrain et s'en saisir pour consolider son programme de l'habitat.



24 000 LOGEMENTS À LIVRER ENTRE 2015 ET 2020 SUR LA METROPOLE DE RENNES

Synthèse des travaux du CODESPAR sur le PLH dans la publication « Vers une métropole éco-habité - La contribution du CODESPAR au Programme Local de l'habitat de Rennes Métropole ».

Entre mai et octobre 2015, le CODESPAR a transmis à Rennes Métropole une première expression puis un avis assorti de préconisations.

## Avis général favorable du CODESPAR sur le projet PLH

Le CODESPAR propose de donner un cap ambitieux à ce nouveau PLH : après le « choc de l'offre », « vers une métropole éco-habité ».

## Les points retenus par Rennes Métropole

- Dans la mise en œuvre du futur PLH
- Identification des leviers en termes de création et d'offre d'emplois générés par la politique de l'habitat de Rennes Métropole.
- Évaluation des retombées fiscales et macro-économiques du PLH sur le territoire de Rennes Métropole.
- Inscription du CODESPAR dans la démarche de suivi et d'évaluation du PLH.
- Directement dans le document
- Intégration de l'apprentissage dans le processus de clauses sociales dans le plan d'action.
- Ajout d'un titre au futur PLH : « Vers une métropole éco-habité ».

Honoré Puil  
Vice-Président de Rennes Métropole en charge du logement, de l'habitat et des gens du voyage

**Partenariat :** Rennes Métropole  
**Pilotes du groupe-projet :** Patrick Rouillé, CFDT et Gilles Morel, UDAF 35  
**Appui technique :** Céline Rigourd, CODESPAR

## CROISER LES REGARDS ET « FAIRE SOCIÉTÉ »

## Enrayer la précarisation des personnes : une expérimentation sociale qui se concrétise sur le bassin Rennais

Depuis la crise financière de 2008, le nombre de ménages fortement dépendant des prestations sociales est en constante progression sur Rennes Métropole (+53 %) avec une intensification de la hausse depuis 2012. En contact avec des personnes en situation de précarité, une cinquantaine de membres et partenaires du CODESPAR se sont mobilisés pendant deux ans pour identifier des solutions locales pour enrayer cette précarisation croissante.



Publication en novembre 2015 d'une contribution « Mieux prévenir le processus de précarisation sur le bassin rennais - Préfiguration d'expérimentation(s) sociale(s) » synthétisant l'ensemble des travaux du CODESPAR et les suites opérationnelles qui sont envisagées.

**Pilotes du groupe-projet :** Germain Bertrand, CFDT  
**Appui technique :** Céline Rigourd, CODESPAR

## POUR PRÉVENIR LA PRÉCARISATION, FAIRE MIEUX, FAIRE PLUS VITE ET FAIRE AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Ces travaux ont abouti à la conclusion suivante : il y a nécessité de mettre en œuvre une ou plusieurs expérimentations sociales sur le bassin rennais pour produire de l'innovation sociale, qui puissent être dupliquées dans leur manière de faire aux territoires avoisinants.

Cette expérimentation permettrait d'identifier les besoins spécifiques du territoire concerné avec des acteurs locaux, des opérateurs sociaux, et des personnes en situation de précarité et d'imaginer les solutions locales à mettre en place (coordination, accueil, suivi, délais de réponse...).

## Le Collège coopératif en Bretagne prend le relais opérationnel

Spécialiste de la recherche-action coopérative (RAC), le Collège Coopératif en Bretagne a été identifié pour assurer la mise en œuvre sur le terrain.

La méthode RAC apparaît la plus adaptée pour permettre à chaque personne (décideur, coordinateur, professionnel du terrain, citoyen, personne concernée...) de participer de manière égalitaire à la démarche.

## Les perspectives pour 2016

Le CODESPAR a rencontré des élus intéressés pour accueillir l'expérimentation sur leur territoire.

Au cours du premier semestre 2016, le Collège coopératif en Bretagne, en lien avec le CODESPAR, s'attellera à la recherche de financements. L'objectif : démarrer l'expérimentation avant fin 2016.

Durant les deux années prévues pour sa mise en œuvre, le CODESPAR continuera à suivre cette expérimentation et contribuera à sa valorisation.

**Définition d'une « expérimentation sociale » selon l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)**  
« Innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation ».